



## DECISIONS DU MAIRE EXERCICE 2024

### Décision n° 08/2024

Le Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 juin 2020, visée par le Contrôle de légalité le 16 juin 2020, portant sur les délégations consenties au Maire concernant l'instruction des demandes d'aides sociales et leur versement,
- Vu la délibération du 3 juin 2023, visée par le contrôle de légalité le 8 juin 2023 portant sur la réactualisation du montant des aides allouées
- Considérant les demandes d'aides déposées en Mairie, pour le mois de juin 2024

### DECIDE

**ARTICLE 1** : d'informer le Conseil Municipal que les dépenses d'aides sociales s'élèvent à 950.00€ pour les aides «énergie» et 300.00€ pour la « prime Naissance »

**ARTICLE 2** : ces aides ont été versées le 03/07/2024

Poggio-di-Nazza le 11/07/2024

